



*Société de législation comparée*  
*Section Océanie*

La Société de législation comparée vous invite à  
une conférence sur

**LE REFERENDUM D'AUTO-DETERMINATION DU 12 DECEMBRE 2021  
EN NOUVELLE-CALEDONIE : ENJEUX ET PERSPECTIVES**

par

Eric Descheemaeker

*Professeur à l'Université de Melbourne*

Le 12 décembre va avoir lieu un événement politique majeur : le troisième et dernier référendum d'auto-détermination en Nouvelle-Calédonie. En cas de « oui » comme de « non » à la pleine souveraineté, il va falloir repenser des institutions conçues pour être transitoires. Derrière les institutions calédoniennes, françaises ou indépendantes, c'est toute la « France Pacifique » qu'il faudra réexaminer. Cette conférence esquissera certains des principaux enjeux juridiques (droit international, droit public, droit privé), mais aussi non juridiques, soulevés par ce référendum.

**Jeudi 2 décembre 2021 à 18 heures**

Société de législation comparée – Amphithéâtre (1<sup>er</sup> étage)  
28 rue Saint-Guillaume  
75007 Paris

La conférence est ouverte à tous, sur inscription (préalable en écrivant à [emmanuelle.bouvier@legiscompare.com](mailto:emmanuelle.bouvier@legiscompare.com), ou bien sur place dans la limite des places disponibles). Un lien de connexion pour ceux qui souhaiteraient suivre la conférence à distance sera envoyé aux participants inscrits à l'avance.